Feuille officielle
Commune mixte de Plateau de Diesse
Communes de Nods & de La Neuveville
Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Commune de La Neuveville
Commune mixte de Plateau de Diesse
Commune de Nods

AVEC LES DÉCHETS, ON S'ORGANISE

Mardi matin, à 6h30 : vos sacs rouges ont rendez-vous avec le ramassage

A La Neuveville, les déchets ménagers contenus dans les sacs officiels rouges sont récoltés le mardi matin à 6h30. Lundi soir, pensez à sortir vos poubelles ! Vous avez également la possibilité de déposer votre sac rouge à la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture. Ne laissez pas vos ordures sur la chaussée par respect pour vos voisins.

Et si les déchets ménagers n'entrent pas dans un sac rouge officiel (17 à 110 litres), cela signifie que c'est un encombrant récolté en porte à porte quatre fois par année (vignette à acheter au service des finances). Ces derniers peuvent également être déposés auprès des entreprises spécialisées régionales dont la liste est disponible à la déchetterie.

Le personnel de la déchetterie et du Service de la gestion du territoire se tient à la disposition de la population neuvevilloise pour toutes questions.

DECISION DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 44, alinéa 1, lettre b, du Règlement d'organisation
- sur proposition du Conseil municipal

décide

art. 1 - Un crédit d'engagement de CHF 67'000.- TTC pour l'aménagement du nouveau jardin du souvenir au cimetière de La Neuveville.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution de la présente décision.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
La présidente — Le chancelier
J. Moeckli — V. Carbone

La Neuveville, le 21 octobre 2022

ARRETE DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 44, lettre c, du Règlement d'organisation
- sur proposition du Conseil municipal

décide

art. 1 - Une dépense périodique d'un montant de CHF 18'000.- TTC en 2022 et CHF 14'500.- TTC en 2023, 2024 et 2025 pour la gestion des données du cadastre des conduites et la mise à disposition d'un portail cartographique.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
La présidente — Le chancelier
J. Moeckli — V. Carbone

La Neuveville, le 21 octobre 2022

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur la révision de l'ordonnance sur les tarifs d'électricité de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis no 32 du 9 septembre 2022 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Ces tarifs entrent en vigueur le 1er janvier 2023.

La Neuveville, le 21 octobre 2022

LE CHANCELIER MUNICIPAL

V. Carbone

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
Publication

Le 17 octobre 2022, le Conseil municipal de La Neuveville a approuvé l'Ordonnance sur le fonds spécial relatif à l'encouragement communal pour une utilisation rationnelle de l'énergie (OECUREN) de la Commune municipale de La Neuveville. Son entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2023.

Ce texte peut être consulté auprès de la Chancellerie municipale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un recours en matière communale peut être déposé à son encontre, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille officielle du district, auprès de la Préfecture du Jura bernois, Case postale 106, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

La Neuveville, le 21 octobre 2022
CONSEIL MUNICIPAL

ARRETE DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 42, alinéa 1, lettre a, du Règlement d'organisation
- sous réserve de référendum dans les trente jours qui suivent la publication de l'arrêté du Conseil général
- sur proposition du Conseil municipal

arrête

art. 1 - Le Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE) et l'abrogation du Règlement relatif au raccordement des producteurs d'énergie indépendants (RPEI).

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
La présidente — Le chancelier
J. Moeckli — V. Carbone

La Neuveville, le 21 octobre 2022

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE
ATTESTATION

Par les présentes, nous certifions que l'arrêté du Conseil municipal sur la révision partielle de l'ordonnance sur les tarifs de stationnement de la Commune municipale de La Neuveville a été publié dans la feuille officielle d'avis no 32 du 9 septembre 2022 pendant un délai de 30 jours.

Aucun recours en matière communale n'a été déposé à son encontre durant cette période. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1er décembre 2022.

La Neuveville, le 21 octobre 2022

LE CHANCELIER MUNICIPAL

V. Carbone

Commune de La Neuveville

Place du Marché 3
2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Avis de construction

Requérant : M. Vincent Imer, Route de Bienne 10, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Guillaume Wicht Architectes SA, M. Guillaume Wicht, Chemin de la Moraine 4, 1162 St-Prex.

Emplacement : parcelles nos 1517 et 1518, au lieu-dit : "Route de Bienne", commune de La Neuveville.

Projet : construction d'un immeuble de 6 logements en PPE avec parking en ou-vrage, transformation d'un bâtiment annexe existant, démolition d'une partie du mur existant et reconstruction d'un mur pour la création d'un accès par le sud.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZPO Grénétel-Prapion Sud / H3.

Recensement arch. : objet C, bâtiment digne de conservation et ensemble bâti D.

Dérogation : art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 novembre 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 octobre 2022.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

SÉANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIEL

La prochaine séance du Conseil intercommunal du SIEL aura lieu le

Mardi 25 octobre 2022, à 18 h 30
à la STEP au Landeron

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal n°49 de la séance du CI du 22 mars 2022
3. Crédit d'engagement pour l'installation de panneaux photovoltaïques (rapport + arrêté)
4. Budget 2023
5. Informations du Comité
6. Agenda 2023
7. Divers

Les séances du Conseil intercommunal sont ouvertes au public. Toutes les personnes intéressées peuvent y assister et sont les bienvenues.

Le Comité du SIEL

La Société de Développement de La Neuveville
invite les enfants et leurs parents
déguisés ou non

à la

"Fête de la Sorcière"

dimanche 30 octobre 2022

à 17h15

Rendez-vous devant Jura bernois tourisme

Cortège vers la Cave de Berne

17h30 Cave de Berne, (rue du Port 14)

Contes de la sorcière

avec **Carinne de Martini et Begonia Velardi**

18h00

Soupe à la courge offerte à tous

RENSEIGNEMENTS:
Société de développement La Neuveville
2520 La Neuveville
079 912 88 39
https://sdn2520.com

Consultez gratuitement la Feuille officielle www.imprimerieducourrier.ch

Commune de Nods

Place du Village 5 - 2518 Nods
commune@nods.ch - www.nods.ch

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Octobre
Lundis 24, **Samedis** 29
de 08.00 - 12.00 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet hororaire.

ADMINISTRATION COMMUNALE

DÉCHETTERIE COMMUNALE À NODS
Fermeture exceptionnelle

La Déchetterie à Nods sera exceptionnellement **fermée le lundi 31 octobre** prochain, en raison des travaux liés au remplacement du chauffage dans le Battoir.

Afin de permettre à population de pouvoir tout de même éliminer ses déchets, la déchetterie sera **ouverte le mercredi 2 novembre 2022.**

Nous vous remercions de votre compréhension.

Commune de Nods

ADMINISTRATION COMMUNALE DE NODS
Fermeture exceptionnelle

L'Administration communale sera exceptionnellement **fermée le lundi 31 octobre prochain dès 15h00** pour des raisons de formation.

Vous pourrez nous joindre par téléphone, le lendemain mardi 1er novembre dès 8h30, selon notre permanence téléphonique.

L'Administration communale

GESTION DES DECHETS
Information à la population de Nods

Nous vous informons que des sacs rouges de déchets 35L peuvent comme d'habitude être achetés dans les commerces à La Neuveville.

Le système d'élimination des déchets actuel sera maintenu jusqu'à fin mars 2023. Les sacs rouges pourront être déposés dans les containers jusqu'à cette date. Cela vous permettra de liquider votre stock.

Pour les habitants n'arrivant pas à utiliser tout un rouleau jusqu'à cette date, la possibilité leur est donnée d'acheter à l'Administration communale des sacs taxés 35 L (à la pièce, mais minimum 5 sacs).

L'entrée en fonction des nouveaux moloks vous sera communiquée dès qu'une date sera connue.

Attention : Jusqu'à la mise en place du nouveau système, l'élimination des déchets devra se faire uniquement avec des sacs rouges.

Commune de Nods

Commune mixte de Nods

MESURES À RESPECTER AFIN DE FACILITER LE DÉNEIGEMENT

Aux portes de l'hiver, nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernal est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers **de baliser les barrières, coins de mur et tout autre obstacle** afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrer les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

COMMUNE MIXTE DE NODS

La Commune mixte de Nods met au concours la place d'

Agent d'exploitation orientation voirie
Taux d'occupation : 80 à 100 %

Activités :
- Entretien des routes, des canalisations, des espaces verts, du cimetière, des véhicules et des outils,
- Surveillance de la déchèterie,
- Service hivernal,
- Remplacement du concierge,
- Le cahier des charges complet peut être consulté sur le site de la commune www.nods.ch.

Profil recherché :
- CFC d'agent d'exploitation ou titre jugé équivalent,
- Permis de conduire cat. B et pratique de la conduite d'un tracteur,
- Disposition à accomplir un service de piquet et un horaire irrégulier,
- Aisance relationnelle,
- Connaissances de base en informatique (Word, Excel),
- Flexibilité indispensable.

Entrée en service : 1er février 2023 ou à convenir

Traitement : selon échelle des traitements du personnel communal.

Nous offrons une activité autonome et variée ainsi qu'une place de travail stable au sein d'une collectivité publique à dimension humaine qui œuvre en faveur des citoyens.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès du conseiller responsable de la voirie, M. Eric Darioly au N° de tél. 079 637 29 75. Merci d'envoyer votre candidature, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 31 octobre 2022 au Conseil communal, mention "postulation", Place du Village 5, 2518 Nods ou par courriel à commune@nods.ch.

COMMUNE MIXTE DE NODS

Afin de soutenir les collaborateurs des Travaux publics, la Commune de Nods recherche un(e)

Auxiliaire à la Voirie
pour des travaux de déneigement

Jour de travail
A la demande et services de piquet

Description du poste
Assumer un service de piquet durant la période hivernale et conduite des véhicules communaux pour le déneigement.

Profil recherché :
- Détention d'un permis de conduire,
- À l'aise avec un tracteur,
- Disponibilité et flexibilité.

Entrée en service : 1er décembre ou à convenir

Traitement : A discuter

Vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès de M. Eric Darioly au N° de tél. 079 637 29 75.

Les candidatures sont à adresser à l'Administration communale, mention "Auxiliaire pour la Voirie - Déneigement", Place du Village 5, 2518 Nods ou par e-mail à commune@nods.ch jusqu'au 4 novembre 2022.

LA NEUVEVILLE – PRÊLES
Fermeture au trafic

Tronçon : La Neuveville – Prêles / en amont de la bifurcation pour Lignières (la Main) jusqu'au Haut-Mur (point de vue).

Durée : du lundi 24 octobre à 8h00 au vendredi 28 octobre 2022 à 7h00

Situation générale

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Commune mixte de Plateau de Diesse

Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE **8H00** À **11H30** ET DE **13H30** À **16H00**

Le guichet de l'administration *est ouvert selon l'horaire suivant :*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2022, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	26.12.2022	02.01.2023	Fermeture de fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 – 11:30	16:30 – 18:30	09:00 – 11:30

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 4ème trimestre 2022

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

29 octobre, 12 novembre, 26 novembre, 10 décembre, Lundi 19 décembre

L'administration communale

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCATION

à l'Assemblée communale du jeudi 24 novembre 2022 à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation des modifications du Règlement concernant l'alimentation en eau potable
a) Présentation du dossier
b) Présentation de l'Ordonnance fixant les tarifs périodiques (compétence du Conseil communal)
c) Approbation des modifications du Règlement concernant l'alimentation en eau potable

2. Approbation des modifications du Règlement concernant l'assainissement des eaux usées
a) Présentation du dossier
b) Présentation de l'Ordonnance fixant les tarifs périodiques (compétence du Conseil communal)
c) Approbation des modifications du Règlement concernant l'assainissement des eaux usées

3. Approbation du crédit d'engagement de CHF 420'000.00 pour le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable du camping de Prêles
a) Présentation du dossier
b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 420'000.00 pour le renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable du Camping de Prêles

4. Approbation du Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE)
a) Présentation du dossier
b) Approbation du Règlement relatif au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (RIPE)

5. Approbation du Règlement sur les taxes et redevances communales (PCP) liées à la distribution d'électricité
a) Présentation du dossier
b) Approbation du Règlement relatif aux taxes et redevances communales (PCP) liées à la distribution d'électricité

6. Approbation du Règlement concernant la location des infrastructures scolaires à la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
a) Présentation du dossier
b) Approbation du Règlement concernant la location des infrastructures scolaires à la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

7. Approbation du Règlement concernant le Financement spécial du Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse
c) Présentation du dossier
d) Approbation du Règlement concernant le Financement spécial du Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

8. Acquisition d'un nouveau véhicule pour le corps des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, investissement total de CHF 121'000.00, à financer par le biais du Syndicat.
a) Présentation du dossier
b) Approbation de l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le corps des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, investissement total de CHF 121'000.00 à financer par le biais du Syndicat.

9. Assermentation d'un nouveau Conseiller communal
a) Promesse solennelle de M. Raphaël Simon-Vermot

10. Informations du Conseil communal

11. Divers et imprévus

Informations :
Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 21 octobre 2022

FÊTE VILLAGEOISE 2023 À PRÊLES DU 25 AU 27 AOÛT 2023

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la fête villageoise 2023 aura lieu du 25 au 27 août 2023. Un comité d'organisation a pu être constitué et sera présidé par Mme Chloé Imer Dauwalder.

Le thème de la fête a déjà été choisi et sera **"Le Tour du monde en 3 jours "**.

Pour toute question ou proposition, vous pouvez envoyer un courriel à fetevillageoise2515@gmail.com

Nous remercions d'ores et déjà les membres de ce comité d'organisation de leur engagement et leur souhaitons beaucoup de succès dans l'organisation de cette manifestation.

L'administration communale

COUPURE DE L'ALIMENTATION EN EAU LE MARDI 25.10.2022 OU MERCREDI 26.10.2022

Des travaux d'entretien sur des conduites d'alimentation en eau potable seront entrepris soit le **mardi 25.10.2022 ou mercredi 26.10.2022 selon la météo de 22h à 4h00,** à Prêles.
Ceux-ci concerneront l'ensemble du village.

Il va bien entendu de soi que nous nous tenons très volontiers à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter (032 315 70 70).

Nous sommes persuadés que vous comprendrez aisément qu'il s'agit-là de travaux indispensables à maintenir nos installations d'alimentation en eau potable en bon état.

L'administration communale

FACTURES DE FIN D'ANNÉE

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale **d'ici au 4 novembre 2022.**

L'administration communale

Avis de construction

Requérants : Mmes Lizete et Céline Bourquin-Correia, Fuchsenried 24, 2504 Bienne

Auteur du projet : Schwab-System John Schwab SA, Platanenstr. 7, 3236 Gampelen

Propriétaires fonciers : Mmes Lizete et Céline Bourquin-Correia, Bienne

Projet : Modification de la couleur des stores et de la porte de garage, fermeture du couvert à voiture et adaptation des aménagements extérieurs, parcelle no 2492, Champs La Dame 3, Village de Lamboing

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 14 octobre au 13 novembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 14 octobre 2022

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Françoise et Damien Prongué, Ch. des Saigneules 27a, 2515 Prêles

Auteur du projet : Pascal Schaer SA, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier

Propriétaires fonciers : Mme et M. Françoise et Damien Prongué, Prêles

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure, parcelle no 2135, Ch. des Saigneules 27a, Village de Prêles

Zone : H1

Dérogation : à l'art. 18 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 14 octobre au 13 novembre 2022. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Prêles, le 14 octobre 2022

Secrétariat communal

GROUPE ANIMATION DIESSE GAD

EN RAISON DE LA FOIRE DE DIESSE

la route Diesse-Lamboing
sera fermée lundi 31 octobre toute la journée
Une déviation sera mise en place.

Le comité d'organisation remercie d'ores et déjà les riverains, ainsi que les utilisateurs habituels de ce tronçon, de leur compréhension et de leur patience. D'avance un grand Merci de faire bon accueil aux employés et bénévoles se trouvant sur place afin d'installer la manifestation.

MERCI infiniment

GAL GROUPE ANIMATION LAMBOING

LE GAL EST HEUREUX DE VOUS INVITER À SA PROCHAINE ACTIVITÉ

Mercredi après-midi 9 novembre : Trois histoires au kamishibaï et trois marionnettes à votre rencontre. (1h de spectacle + petite collation).

Spectacle pour enfants avec Jeanne Uhlmann
Mercredi : 9 novembre
Heure : 14h00-16h00 (sans inscription)
Lieu : Salle Communale du Cheval Blanc à Lamboing
Public cible : les enfants et leurs parents
Prix : Gratuit

FENÊTRES DE L'AVENT, GAL, LAMBOING

Nous invitons la population de Lamboing à participer **au calendrier des fenêtres de l'avent (LED).** Vous pouvez vous inscrire dès maintenant **et ce jusqu'au 15 novembre** par téléphone au 078 808 61 14 ou par courriel à galamboing@gmail.com.

Merci de nous communiquer dès quelle date vous souhaitez illuminer votre fenêtre. Chaque personne est libre d'inviter la population, ses voisins,... à un petit apéritif lors de l'illumination de sa fenêtre ou de ne rien faire (par choix ou par conditions sanitaires). Le GAL décorera également une fenêtre de l'avent. Celle-ci sera illuminée lors de la Saint-Nicolas le 6 décembre à la salle du Cheval Blanc (d'autres informations suivront début novembre).

Inscriptions
Téléphone : 078 808 6114
Courriel : galamboing@gmail.com

Bel automne à toutes et à tous !!!

PAROISSE RÉFORMÉE
DIESSE - LAMBOING - PRÊLES

Invitation
Assemblée ordinaire de paroisse
Dimanche 27 novembre 2022 à 11h00
Maison de paroisse à Diesse

Ordre du jour :

1. Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 27.06.2022
3. Budget 2023 et quotité d'impôt (présentation et acceptation)
4. Election au Conseil de paroisse
5. Informations du pasteur
6. Informations du Conseil de paroisse
7. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 27.06.2022 et le détail du budget 2023 peuvent être consultés sur le site www.ref-diesse.ch. Ils sont aussi disponible 30 jours avant l'assemblée auprès de la présidente de paroisse, Mme Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing 079 457 25 77 damara.paroisse@gmail.com

Le Conseil de paroisse

FSG LA NEUVEVILLE
LA SPORTIVE DU PLATEAU DE DIESSE

Course d'orientation de Halloween

Aux associations sportives de la région.

Mesdames et Messieurs,
C'est avec un grand plaisir que nous convions à cette 7ième édition de la course d'Halloween. Elle se tiendra le samedi 29 octobre 2022 au stand de Tir de Prêles. Le flyer ci-joint vous donnes tous les détails de cette manifestation. Il s'agit bien sûr d'une manifestation qui n'a d'autre but qu'une rencontre amicale. Les Participations peuvent être individuelles ou en groupes.

1. Deux parcours seront proposés pour différents niveaux de préparation et pour les enfants
2. La participation est gratuite et il sera possible de s'inscrire sur place ou sur le site internet de La Sportive, ce que nous encourageons vivement en raison de la préparation, en particulier pour l'impression des cartes du parcours. Pour ceux qui participent en équipes., celles-ci seront formées sur place. Un message d'annulation paraitra sue le site de la sportive en cas de force majeur.
3. Un pique-nique clôturera la manifestation, à la place de pique-nique ou au stand de tir selon la météo, ou chacun amène son repas, une braise sera à disposition.
4. Un Apéro sera offert conjointement par la FSG-La Neuveville et La Sportive du Plateau de Diesse.
5. En annexe vous recevez le flyer d'information.

Nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir cette information à tous vos membres.

Avec nos meilleures salutations

Pour les sociétés FSG La Neuveville et La Sportive du Plateau de Diesse
Fabian Perrot, Richard Mamie, Laurent Anex, Julien Lehman et Jonathan Geiser

---

Le dicastère de l'Urbanisme de la
COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE recherche,

pour renforcer son département de la conciergerie **dès le 1er avril 2023 ou date à convenir** et pour une durée indéterminée

un.e concierge à 100%

Champs d'activités

- **Entretien courant et nettoyage des locaux, des salles de classes, des sanitaires et de la Halle polyvalente**
- **Petites réparations**
- **Organisation et gestion du plan d'occupation des locaux, contrôle et fermeture des portes et fenêtres**
- **Préparation des locaux pour diverses activités et remise en état après les manifestations**
- **Entretien des alentours et des extérieurs des bâtiments**
- **Entretien des places engazonnées et des bacs à fleurs**
- **Gestion du stock des produits de nettoyage et entretien des machines**
- **Appoint à d'autres tâches relevant des obligations communales**

Formation et expérience

- **Etre en possession d'un CFC dans le domaine du bâtiment (menuisier, électricien, maçon), dans un domaine technique ou formation jugée équivalente**
- **Formation de concierge (un plus) ou disposé à suivre la formation**
- **Quelques années d'expérience**
- **Disponibilité (horaires irréguliers et parfois le week-end)**
- **Permis de conduire B et BE (remorque)**

Profil souhaité

- **Aptitude à travailler de façon indépendante**
- **Sens des responsabilités**
- **Bonne capacité d'adaptation et sens du travail en équipe**
- **Disposition à se former en continu et à former des apprentis**
- **Aisance dans l'utilisation des outils informatiques usuels (Internet, Word, Excel)**
- **Sens de l'entregent dans les relations avec la population**

Classe de traitement : 11 sur l'échelle communale
Entrée en fonction : 1er avril 2023 ou date à convenir

Si vous remplissez toutes ces conditions, nous nous réjouissons alors de recevoir votre lettre de motivation avec la mention « postulation » et accompagnée des documents usuels que vous adresserez à :

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines
La Chaîne 2, 2515 Prêles

jusqu'au 30 novembre 2022

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70

Des documents supplémentaires et, notamment, le cahier des charges, peuvent être consultés sur notre site Internet
www.leplateaudediesse.ch

Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2
2515 Prêles

032 315 70 70
info@leplateaudediesse.ch

FOIRE de Diesse

Lundi 31 octobre

Marché artisanal et produits du terroir (dès 08h00)

Restauration le midi par le club hippique de Diesse

Promenade à dos de poney et château gonflable pour les enfants

Local de concert mobile Klängbus de 14h00 à 17h00 (www.klaengbus.ch)

Disco Halloween dès 17h00 – déguisements bienvenus

Concerts des Hermanos Perdidos à 14h00 et 18h30

Restauration le soir dès 17h30 avec la soupe à la courge du GAD et la raclette du CP Plateau

GAD
gad.diesse@gmail.com

La Sportive Plateau de Diesse

Course d'Orientation

FSG La Neuveville

HALLOWEEN

Les sociétés de gymnastique du Plateau de Diesse et de La Neuveville organisent une course d'orientation avec possibilité de participation individuelle ou en équipe

Le samedi 29 octobre 2022 à 9h30
Stand de tir de Prêles - Participation gratuite
GPS: 47.094395 7.118113

Tous les sportifs et sportives amateurs de la région sont conviés à cet événement, avec un parcours parents-enfants.

Plusieurs niveaux de difficultés seront proposés, pour tous les âges et conditions. La course d'orientation se pratique avec une carte, qui vous sera remise sur place, boussole conseillée. Portez long pour éviter les tiques!

Nous nous retrouverons ensuite à la place de pique-nique, ou au stand de tir, où une braise sera mise à disposition pour vos grillades. Apéro offert par La Sportive et la FSG La Neuveville.

Inscription gratuite: info@lasportive.ch et sur place pour les retardataires. Les inscriptions sont individuelles, les équipes seront formées sur place. Message d'annulation sur www.lasportive.ch

PROCHAINE RENCONTRE DES AÎNÉS
Mercredi 26 octobre 2022
Atelier biscuits et jeux de cartes au Cheval Blanc de Lamboing

Avis aux gourmandes et aux gourmands : atelier de biscuits, jeux de cartes ou autre pour ceux qui le préfèrent, suivi d'une bonne soupe à la courge pour la prochaine rencontre qui aura lieu :

Mercredi 26 octobre 2022 à 15 heures
Au Cheval Blanc de Lamboing

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au lundi 24 octobre 2022** auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription.**

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel **au service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no 032 489 10 03).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de septembre.

Talon d'inscription – Atelier biscuits

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse : .....

Localité : .....

No de tél.: .....

Transport : NON ○ OUI ○

Ouvert aux personnes retraitées (64 ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

Talon à retourner à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles ***jusqu'au lundi 24 octobre 2022.***

Nouvelles de l'administration

Cotisations au pilier 3a

Toute personne exerçant une activité lucrative peut verser de l'argent sur un compte de prévoyance 3a ouvert dans une banque ou auprès d'une assurance, dans la limite d'un plafond annuel. Le montant versé est déductible du revenu imposable. On distingue toutefois deux catégories de personnes :

les personnes déjà affiliées à une caisse de pension (2e pilier)

celles qui ne sont affiliées à aucune caisse de pension.

Le montant maximal des cotisations au pilier 3a pour l'année fiscale 2022 est de 6883 francs pour les contribuables qui cotisent au 2e pilier. Pour celles et ceux qui n'y cotisent pas, il correspond à maximum 20 % du revenu annuel de leur activité lucrative, dans la limite de 34 416 francs. Le montant versé pour une année doit être porté au crédit du compte de prévoyance avant la fin de l'année en question. Il est recommandé aux personnes qui souhaitent effectuer un versement dans le pilier 3a de s'y prendre suffisamment tôt pour ne pas être prises de court par les fêtes de fin d'année.

Informations complémentaires : www.taxinfo.sv.fin.be.ch

Près de 1100 hommes et femmes libérés de leurs obligations militaires en 2022

Environ 1100 militaires seront libérés avec effet au 31 décembre 2022 dans le canton de Berne. Comme lors des années précédentes, leur convocation à se rendre en tenue civile pour la reddition de leur équipement personnel se fera de manière échelonnée : le 7 novembre 2022 à Reconvilier pour les militaires domiciliés dans le Jura bernois et dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, le 28 et 29 novembre 2022 à Berne, dans la halle polyvalente de la caserne, pour tous les autres. Les militaires désirant conserver leur arme personnelle devront prouver qu'ils ont accompli au moins à deux reprises le programme obligatoire ainsi que deux exercices de tir fédéral en campagne à 300 mètres au cours des trois dernières années.

12 / Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Dimanche 23 octobre
10h, culte à la Blanche église

Réservez déjà la date du dimanche 13 novembre pour une choucroute de saison aux Epancheurs !

La Blanche-église est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service :
Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57
Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53
Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet :
www.paref2520.ch - info@paref2520.ch
et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Freitag, 16. Oktober
18.15 Uhr, Carnozet J.-F. Perrot, Dorfgasse 49: Trüelete-Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis und Matjaz Plazet (Akkordeon).
Pikettdienst
29. August bis 30. November: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale
Dimanche 23 octobre 2022, pas de messe à La Neuveville, mais messe de l'Unité pastorale Bienne-La Neuveville, à 10h, en l'église Ste-Marie, à Bienne. Lors de cette célébration, présentation des membres du Groupe pastoral et du Conseil pastoral de l'UP.

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Culte du souvenir
Dimanche 23 octobre, 10h, en mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés, service de voiture
Groupe de recueillement
Jeudi 27 décembre, 13h30, église de Diesse
Récolte d'habits chauds pour les familles ukrainiennes
Samedi 29 octobre, 10h-14h, Maison de paroisse de Diesse, Les familles ukrainiennes de Châtillon manquent d'habits chauds pour l'hiver, merci pour votre soutien
Théâtre avec Sacré Paul
Dimanche 30 octobre, 17h, Salle du Cheval Blanc à Lamboing, Un spectacle qui se vivra au rythme d'une enquête policière pour découvrir un personnage beaucoup plus surprenant que nous l'imaginions, entrée libre, collecte.
Service de voiture
9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing ; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

Paroisse de Nods

Dimanche 23 octobre
10h, culte à Diesse.
Mardi 25 octobre
9h, lecture biblique et prière.
Dimanche 30 octobre
10h, culte à Nods.
culte de la reformation, sainte cène.
Contacts
M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter !
Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.
1er et 3ème dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)
2ème dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming
4ème dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)
Si 5ème dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site www.labri.ch/agenda

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou pasteur@labri.chs

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)
La Neuveville - Plateau de Diesse
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

Service Transports Croix-Rouge Tavannes
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**
Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile : tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée
Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch
Visitez notre site Internet : www.paroisse2520.ch

Secrétariat de la Paroisse Catholique
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. www.upbienne-laneuveville.ch

Service de l'Equipement de La Neuveville
Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville
Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

Service payant de bus durant le week-end
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h, Samedi et dimanche : 9h-15h, Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel : info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville
Ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition temporaire intitulée **"Ville d'étude et de séjour" qui présente la vie en pensions et pensionnats du XVIIIe au XXe siècles.** Renseignements :
www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h. Exposition temporaire : **De la diversité des cépages**
Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements : Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch – info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron
Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Vendredi	21.10	20h30	Big Band Jazz
Samedi	29.10	20h30	Joya Marleen
Dimanche	6.11	17h00	Pantoufle
Samedi	12.11	20h30	Zydeco Annie
Samedi	19.11	20h30	En apARTé
Dimanche	20.11	17h00	En apARTé
Vendredi	25.11	20h30	Billie Bird
Vendredi	9.12	20h30	Maria de la Paz
Dimanche	11.12	17h00	Le Chebu de Noël

Pharmacie 0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin
Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : **0900 900 024** (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste
0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)
La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

Paroisses réformées Diesse-Lamboing-Prêles-Nods

Théâtre à Lamboing

Un voyage avec Paul à partir des Actes des Apôtres

J'ai connu beaucoup de dangers à cause des rivières, des bandits, des juifs, des non-juifs. Trois fois j'ai embarqué sur un bateau qui a coulé, cinq fois je me suis fait fouetter, une fois j'ai failli me faire lapider, mais ces difficultés que j'ai connues pour le Christ, je les ai acceptées avec joie parce que c'est toujours lorsque j'étais faible que j'étais véritablement fort.

Depuis sa conversion sur le chemin de Damas jusqu'à sa mort à Rome, Paul est un pèlerin infatigable, un passionné de la rencontre avec les hommes et les cultures. Et pourtant chacun de ses voyages fut plus proche du parcours du combattant que du voyage d'agrément !

"La pièce met en valeur le charisme de cet orateur hors-norme, sa passion pour le Christ, sa force de caractère. Jean Chollet réussit une très belle interprétation, disparaissant derrière son rôle pour mieux le servir. La leçon biblique n'en est plus une, tant le récit captive et l'humour y joue de sa fine présence."
Journal 24heures

Dimanche 30 octobre, 17h00, salle du Cheval Blanc, Lamboing, entrée libre collecte

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Paroisse réformée de La Neuveville

Théo-Café

Mercredi 26 octobre, à 19h, dans la belle salle boisée de la Salle Schwander (Grand-Rue 13, 1er étage, à côté du Mille Or), la porte est grande ouverte pour un temps d'échange sur un thème d'actualité, pour partager à librement sans autre ambition que le plaisir de proposer un moment stimulant, ouvert et détendu. Un café ou toute autre boisson accompagnera ce début de soirée qu'on souhaite agréable, chaleureux et souriant.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Pour l'équipe d'animation, Martin Keller